

CHASSE DU PETIT GIBIER, UN PATRIMOINE EN DANGER ?

CHAPITRE 1

Passionné de chasse au petit gibier, l'article de P. Goetzmann sur le faisan naturel dans le numéro 154 d'avril 2019 m'a donné envie d'apporter de l'eau au moulin et d'abonder pour le renouveau de la chasse au petit gibier, et ce à partir d'un exemple concret.

Ayant abordé le sujet avec P. Massenet, il m'a proposé de mettre sur papier mes réflexions sur papier et de les faire paraître sur le Chasseur de l'Est.

Retraité depuis quelques années, ma seule fonction dans le monde de la chasse est d'être membre et secrétaire de l'ACCA de Biqueley.

Il ne s'agit pas là, au travers cet exposé, de prétendre avoir la science infuse, d'imposer des idées, mais simplement inciter des disciples à se lancer dans l'aventure du petit gibier.

Cet exposé sera scindé en trois chapitres, le 1° consacré au constat de la situation actuelle, le 2° présentera ce qui peut être fait et l'avenir, enfin le dernier ce que réalise l'ACCA de Biqueley

LA SITUATION ACTUELLE

La chasse ne peut pas se résumer à la seule chasse du grand gibier et du sanglier en particulier ! Les populations de sangliers explosent et l'épidémie s'installe en Belgique. Nos disciples du haut du département se trouvent forts démunis. A la hâte, avec l'appui de la FDC, les sociétés de chasses lâchent du faisan en espérant remédier au problème. A mon sens il est plus que tard et les chasseurs doivent dès à présent se prémunir. En effet les populations de sangliers vont irrémédiablement baisser de façon drastique, que cela soit par le tir, par une quelconque épidémie, parce que le monde agricole met la pression et parce que le montant des dégâts va grever le prix des actions de chasse avec en corrélation de moins en moins de jeunes chasseurs.

Beaucoup d'ACCA, pour faire un semblant de chasse en plaine, font des lâchers de gibier, faisans et souvent perdrix rouges, le matin de l'ouverture à 8H00 pour être tirés dans la foulée, avec toujours des résultats décevants, les oiseaux s'évanouissant dans la nature.

Ces lâchers n'apportent rien si ce n'est de donner du grain à moudre à nos « amis » anti-chasse. Car ne vous y trompez pas, nous sommes surveillés ! Et c'est toute une stratégie qui est en place. Ces anti-chasses n'interviennent pas dans la problématique du sanglier, car ils savent que l'agriculture aura gain de cause. L'ONF a déjà montré la voie en interdisant l'agrainage sur certains lots qui viennent d'être mis en location. Pour les cervidés, les forestiers se mettent de la partie et les anti-chasses avec l'appui du loup savent que celui-ci va intervenir pour la régulation des cervidés.

Pour ce qui est de la plaine, les effectifs de perdrix et de lièvres diminuant, il suffirait qu'ils obtiennent le classement d'espèces protégées et c'en est terminé de la plaine !

Que nous restera-t-il et combien prendront encore leur permis ?

Dans les années 90/2000, des passionnés se sont battus pour remonter les populations de sangliers. Combien ont criés à l'utopie et pourtant !

A ce jour et concernant le petit gibier, nous sommes une poignée à penser qu'il est possible d'inverser le déclin, de faire comme pour le sanglier, que notre utopie devienne réalité.

Dans notre département, les ACCA détiennent la quasi-totalité des surfaces de plaine et le renouveau de cette plaine ne peut passer que par elles. Pour ce faire il est indispensable que tous ceux qui ont des expériences dans la gestion des populations de petits gibiers montrent ce qui peut être fait.

La chasse en plaine se distingue de la chasse du grand gibier par le fait qu'elle se pratique seule avec son chien ou en très petits groupes. Il y a une impression de liberté que l'on ne retrouve pas à la battue.

Pour retrouver cette passion, il faut déjà que chaque chasseur puisse pratiquer, selon la loi, le type de chasse qu'il préfère, il est impensable qu'il y ait des membres d'ACCA qui ne puissent chasser la bécasse, le pigeon, par peur de déranger le sanglier ! D'autres interdisent le tir d'été pour la même raison ou par peur du braconnage alors que c'est un moyen de réduire les dégâts de sangliers et surtout pour ce qui m'intéresse de réduire la population de renards, au moins autant que par le piégeage !

LE DIAGNOSTIC :

Avant de s'engager dans une opération de repeuplement, il est primordial de faire l'analyse des facteurs qui régissent l'évolution des populations de petits gibiers à savoir

*** Les prédateurs :** Sur beaucoup de territoire, ils sont plus nombreux que toutes les autres espèces. Il faut commencer par les réguler.

Mais pour rappel, les anti-chasses ont réussi à interdire le tir de nuit du renard parce que les chasseurs (de sangliers) ne se sont pas mobilisés !

Ne parlons pas des rapaces qui sont surprotégés et avec qui il faut compter !

*** Le biotope :** Un territoire de grande plaine avec peu de couvert sera en général plus favorable à la perdrix, encore que le faisan peut s'y implanté par rayonnement depuis des territoires plus propices

Ce qui est commun à tous les territoires, c'est l'absence de nourriture pour les oiseaux en hiver jusqu'à mi-printemps, et notamment de céréales, c'est peut être une cause première à la raréfaction des oiseaux.

En plus de l'absence de nourriture, l'absence de couvert envenime un peu plus la situation, les agriculteurs implantent des couvertures de sol, mais celles-ci n'apportent pas de nourriture et de plus sont broyées en vert à la mauvaise époque.

Restent les haies mais qui sont chaque hiver de plus en plus malmenées ! Mais comme on fait ramasser les poubelles par nos enfants, nos politiques font des opérations médiatiques avec les enfants des écoles pour en réimplanter.

*** Les populations existantes :** Pour ceux qui ont la chance d'avoir une petite population existante, il conviendra de la favoriser et de la faire croître plutôt que pratiquer le lâcher, pour le lièvre c'est la seule solution !

CHASSE DU PETIT GIBIER, UN PATRIMOINE EN DANGER ?

CHAPITRE 2

LES SOLUTIONS

Le monde évolue, en bien ou en mal, nul ne peut le dire, mais on ne peut pas vivre qu'avec le passé. Néanmoins il y a une prise de conscience générale de l'écologie qui incite à remettre en question la gestion des espaces naturels et tout n'est pas défavorable. On ne peut pas reprocher aux agriculteurs d'être dans une logique de rentabilité, il s'agit en effet de leur gagne-pain et tout n'est pas facile dans leur profession. Il faut donc faire avec et par la discussion essayer d'améliorer les choses.

Ce qui est plus dommageable est de voir des municipalités sous prétexte d'écologie installer des centrales photovoltaïques sur des zones « non productives », disent-ils, alors qu'elles sont des réserves de flore et de faune!

Malgré tout, quelques lueurs d'optimisme apparaissent.

En attendant que tous les signaux se mettent au vert, il faut œuvrer :

Les prédateurs : favoriser le tir d'été à compter du 1^o juin, les chasseurs prennent très vite goût à aligner un renard à 150m !!

Il y a en général dans les ACCA des piègeurs, qui n'exercent pas, car il faut savoir que c'est très contraignant. Mais un-non piègeur peut accompagner le travail du piègeur, à savoir par exemple faire le tour des pièges chaque jour et servir les animaux pris.

Il faudra commencer par cela avant tout !

Le biotope, la nourriture, le couvert :

Sur le biotope il est bien difficile pour l'ACCA d'intervenir.

Chasseurs et agriculteurs ont à peu près la même cote de popularité de la population et des écologistes en particulier ! Pour améliorer cette image, chasseurs de petits gibiers et agriculteurs pourraient travailler ensemble. La discussion sur ce point relèverait plutôt de nos instances représentatives. Pensons à la corrélation qu'il pourrait y avoir entre réduction des dégâts grand gibier et aménagement de la plaine. On constate en effet au niveau de notre ACCA, que les plus virulents opposants aux sangliers sont les plus virulents pour la réduction des chemins communaux à leur plus simple expression, pour la destruction des haies, et pour l'occupation des délaissés (friches).

Les apiculteurs travaillent dans ce sens et ont trouvé des agriculteurs qui mettent en culture des plantes mellifères qui vont profiter à la faune, voir d'autres replanter des haies! On parle également d'agroforesterie etc...

Et il n'est pas exclu de rencontrer un agriculteur passionné qui accepte de créer une bande abri, voir de louer de petites parcelles pour y implanter une culture vivrière.

Pour une première de ma vie de chasseur, un agriculteur est venu, ravi, m'annoncer avoir vu une compagnie de perdrix. Depuis au moins 35 années il n'y avait plus de perdrix sur le territoire.

La nourriture : Il faut y subvenir comme cela est fait pour le sanglier. Le territoire doit être pourvu d'agrains et veiller à ce qu'ils soient approvisionnés toute l'année, et pour le faisan avoir des points d'eau en quantité.

On réduirait de 15% la quantité de maïs distribuée aux sangliers pour la distribuer en blé sur la plaine, cela engendrerait un accroissement des populations de perdrix et faisans, qui seraient bien plus armées pour passer l'hiver et se défendre contre les prédateurs.

Les populations existantes : Pas d'alternative possible, il faut les protéger. La diminution des prédateurs va se faire sentir rapidement, mais ne pas casser l'évolution par un prélèvement déraisonnable.

L'AVENIR

Le principal handicap que nous rencontrons est le fait que nous sommes isolés dans nos actions :

Nous augmentons la population de gibier, les prédateurs suivent !

Les faisans bougent énormément dès leur lâcher, voir émigrent sur d'autres territoires.

Beaucoup de sociétés continuent à lâcher des oiseaux de tir (perdrix et faisans) le matin de la journée de chasse, qui plus est des perdrix rouges, qui s'évaporent dans la nature le plus souvent sans que les chasseurs en profitent.

Les sangliers omniprésents détruisent les agrainoirs, et à notre avis sont les plus prédateurs après le renard. Pour preuve les populations de lièvres remontent où le sanglier est quasi absent, dans les autres zones on ne voit pas d'évolution bien qu'ayant détruit le plus de renards.

Pour pallier ces différents handicaps et voir l'avenir plus sereinement, il faut une volonté commune des ACCA.

La FDC intervient déjà et aide les gens de bonne volonté ! Mais peut-être faudrait-il faire un peu plus à savoir :

- faire au niveau départemental ce qui vient d'être fait dans le nord du département pour le faisane commun avec un lâcher massif en interdisant le tir de la poule ou dans les environs de Toul pour le vénéré !

- Inciter les chasseurs à ne plus lâcher d'oiseaux le jour de chasse, ce qui est particulièrement dénoncé par nos détracteurs, et participer au financement des cages de pré-lâcher de perdrix

- Interdire le lâcher de perdrix rouges qui n'est pas une espèce endémique de nos régions

Enfin dernier point, au vu des sommes modiques que représenterait un tel investissement (10€ par oiseau), le coût de l'action de chasse en plaine inciterait peut être d'avantage les jeunes à tenter la chasse. De plus les passionnés de la plaine passent toute l'année au contact de la nature, piégeage, agrainage, etc., ce sont eux les premiers écologistes de France !

CHASSE DU PETIT GIBIER, UN PATRIMOINE EN DANGER ? CHAPITRE 3

L'ACCA DE BICQUELEY

Le territoire : Environ 700HA de forêts et cotes boisées, et 500HA de plaine, un ruisseau la Bouvade traverse le territoire mais qui n'est en eau que 3 ou 4 mois dans l'année.

Les membres de l'ACCA : entre 15 et 25 membres, actuellement 22

La Chasse :

- * La battue aux sangliers attire la majorité des membres
- * L'affut a de plus en plus d'adeptes pour le tir du sanglier, du brocard et du renard
- * La chasse de plaine du lièvre devant soi, perdrix et faisans principalement de lâcher
- * La chasse des migrateurs, canards, bécasses, alouettes, pigeons

La faune :

* **Le grand gibier :** Le sanglier a toujours été présent sur le territoire et suit la courbe actuelle à la hausse, le chevreuil toujours présent mais depuis quelques années à la baisse.

* **Le petit gibier :** Pour la saison 2016/2017, mis à part quelques lièvres et quelques faisans de tir, il n'y avait plus de perdrix ni de faisans naturels, les adeptes de la plaine étaient en nombre plus que restreint.

Il fut une époque où les passionnés de plaine et de bécasse ne pouvaient pas pratiquer afin de ne pas perturber le sanglier !

LES AMENAGEMENTS

A la fin de la saison 2016/2017, avec le président de l'ACCA et ami B. DELAHAYE, le tableau de chasse de la saison nous a incité à analyser la situation et proposer d'autres choix.

Nous avons lâché 50 faisans de tir pour la somme de 750€. Tout au plus une dizaine a été tué, les renards et autres prédateurs ont prélevé le reste.

Pour le lièvre au vu du territoire, on pensait qu'il était possible de monter la population en s'occupant des prédateurs. Nous ne pensions encore pas aux perdrix.

Nous nous sommes rapprochés de la FDC pour savoir quelle assistance technique et financière pouvait-elle nous apporter.

Ce que nous avons proposé a été accepté lors de l'assemblée générale par tous les membres, y compris par les chasseurs de sangliers et nous en profitons pour les remercier.

Le faisans : Nous avons réalisé une volière de 150M2 dans laquelle nous mettons 50 faisandeaux de 10/11 semaines, que nous lâchons par petits groupes à compter du 15 septembre, tout en laissant à longueur d'année 2 coqs et 3 poules.

Cout initial de la volière 600€, subvention de la FDC 375€, coût final 225€

Achat de 50 faisans de 10 semaines coût 175€, les faisans nous sont fournis par l'intermédiaire de la FDC au prix de 3.5€

COUT TOTAL DE L'OPERATION 400€

Dans la volière nous avons implantés des abris avec des tôles de récupération, un bac à eau en bas de pente et un seau agrainoir à proximité.

Afin de créer des repères visuels, 20 tôles agrainoirs ont implantés sur le territoire. Les agrainoirs sont toujours alimentés en blé et en eau l'été !

COUT DES AGRAINOIRS 100€

Depuis trois ans, nous renouvelons l'opération pour un cout de 175 € pour l'achat des 50 faisans.

Cette année nous avons récupérés les œufs dans la volière et mis à couver. Par manque de préparation et d'expérience, la réussite n'a pas été exceptionnelle, nous avons tout de même lâchés 5 faisans !

Depuis deux saisons nous avons pu récupérer deux parcelles de 15 ares ensemencés de moha, millet et sarrasin, qui sont conservées en l'état jusqu'au printemps.

Cout de l'opération 00€, la FDC nous fournit les semences et subventionne le travail de culture !

Pour la saison prochaine sous réserve d'approbation de l'assemblée générale, nous réaliserons une volière supplémentaire, lâcherons le même nombre d'oiseaux mais mieux répartis sur le territoire !

Uniquement les coqs sont tirés !

La perdrix : Le territoire étant parsemé d'agrains et également à la demande des plus anciens membres, nous nous sommes lancés l'an passé dans la réintroduction de perdrix.

3 cages de lâcher et de rappel ont été réalisées, 2.00 X 1.20 X 0.60m de hauteur.

Grace à la débrouille dont font preuve les chasseurs, ces cages ne nous ont rien coûtées.

Dans chaque cage, vers le 15/08 nous avons mis 15 perdreaux et un adulte. Au bout de 2 ou 3 jours nous lâchons 14 perdreaux et laissons l'adulte et un jeune dans la cage et qui appellent. Nous protégeons les alentours de la cage avec deux fils électrifiés avec poste prêté par la FDC avec caution.

Au 15/09, les oiseaux lâchés sont toujours là, sauf si les prédateurs ailés se mettent trop de la partie !

COUT DE L'OPERATION 500€

Pour la saison prochaine sous réserve d'approbation de l'assemblée générale, comme pour les faisans, nous réaliserons une cage supplémentaire, lâcherons le même nombre d'oiseaux mais mieux répartis sur le territoire !

Le lièvre :

Il n'y a pas eu d'aménagement spécifique, le seul souci étant la régulation des prédateurs !

Les prédateurs : Il a fallu s'y mettre. La 1^o année de lâcher de faisans, nous avons eu beaucoup de pertes car nous n'avions pas suffisamment anticipés !

Il a fallu remotiver nos piègeurs qui ont fait du bon travail.

Pour le renard, en plus du piégeage, nos chasseurs d'affut ont également fait un gros travail sur le renard et qui plus est, ils y prennent « gout ».

LE BILAN AU BOUT DE TROIS ANNEES

Des joies et des peines. Mais la reproduction du petit gibier n'est pas celle du grand gibier où il suffit d'épargner les femelles pour monter une population, les facteurs intempéries, prédateurs et cultures ont nettement plus d'incidence. Il en résulte qu'il faut courage et persévérance.

Les joies :

Avoir 4 couvées de faisans, 3 couvées de perdrix, le tout avant moisson.

Voir beaucoup de lièvres, diminuer notablement le nombre de renards !

Voir les deux tiers des membres courir la plaine, voir que ceux-ci au vu des couvées ont renoncés encore cette année à tirer le faisan bien que cela ait été voté en AG

Voir les non-chasseurs s'intéresser à nos actions et nous faire part de leur joie de rencontrer des oiseaux ou des animaux.

Les peines :

Suite à la moisson précoce et une campagne quasi désertique, les prédateurs ailés se sont régalés et là pas de solution. Néanmoins ils nous restent 2 compagnies de perdrix totalisant une quinzaine d'oiseaux et une compagnie de faisans d'une dizaine d'oiseaux.

Constater que les jeunes chasseurs ne connaissent pas la chasse de la perdrix et baissent les bras après deux envols consécutifs.